

Le *Salut Public* à consulter en ligne au format numérique !

et **MÉMOIRE
ACTUALITÉ**
en Rhône-Alpes

arald
livre et lecture
en Rhône-Alpes

BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE
DE LYON



L'Arald, la Bibliothèque municipale de Lyon et la DRAC Auvergne – Rhône-Alpes s'associent pour mettre en ligne *Le Salut Public*.

Près de 130 000 pages de presse ancienne régionale désormais disponibles sur le portail Mémoire et actualité en Rhône-Alpes (www.memoireetactualite.org) !



Les journaux constituent une source précieuse de documentation rétrospective susceptible de disparaître en raison de l'extrême fragilité de leur support. C'est pourquoi, entre 1996 et 2012, l'Arald a piloté, aux côtés de la DRAC Rhône-Alpes et des bibliothèques et centres d'archives de la région, une vaste campagne de sauvegarde et de valorisation de la presse ancienne. Au total ce sont plus d'une cinquantaine de titres de journaux régionaux qui ont pu être numérisés et qui sont aujourd'hui progressivement mis en ligne sur le portail *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes* (déjà 400 000 pages consultables pour la presse ancienne depuis 2012).

Guidée par les mêmes problématiques de préservation et de valorisation de ses documents patrimoniaux, la Bibliothèque municipale de Lyon, a elle aussi entamé un vaste projet de mise en ligne de ses fonds anciens et précieux qui s'est concrétisé avec l'ouverture de la plateforme *Numelyo* (numelyo.bm-lyon.fr) en 2012. 281 titres de la presse lyonnaise peuvent aujourd'hui être consultés, en plus des milliers d'autres documents anciens disponibles sur le site.

Le Salut public (1848-1944)

Titre majeur de la presse ancienne locale régionale, *Le Salut Public, journal de Lyon, politique, commercial et littéraire* a été numérisé par l'Arald entre 2000 et 2008 dans le cadre de la Campagne régionale de sauvegarde de la presse ancienne, grâce au soutien de la DRAC Rhône-Alpes, de la ville de Lyon et du Conseil général du Rhône. Il a ensuite été retraité par la Bibliothèque municipale de Lyon en 2015 pour être disponible sous de nouveaux formats numériques, plus adaptés aux usages actuels.

Quotidien publié dans le Rhône pendant près d'un siècle (1848-1944), témoin de trois guerres, il est conservé, parfois partiellement, dans plusieurs bibliothèques de France (BnF, Grenoble, Tours, etc.). Pour la première fois, l'Arald et la Bibliothèque de Lyon, le rendent public au format numérique dans sa totalité : près de 130 000 pages sont donc à consulter par tous les internautes, curieux du patrimoine, chercheurs et scientifiques avertis, etc.

Mémoire et actualité en Rhône-Alpes

Portail des ressources régionales, *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes* est un site coopératif destiné à signaler et à valoriser les ressources locales de plus de soixante établissements de la région (bibliothèques et services d'archives). Il met à disposition du public des outils de recherche performants qui permettent d'interroger simultanément l'ensemble des ressources offertes. La presse ancienne est entre autres interrogeable en texte intégral au format PDF ocrisé. La mise en ligne du *Salut Public* enrichit le site de 130 000 nouvelles pages et permet de compléter le panel de titres régionaux en rendant consultable un titre du département du Rhône.

Le *Salut Public* sera également prochainement disponible sur Numélys et viendra compléter les collections déjà en ligne de la presse lyonnaise publiée entre 1790 et 1944.

Pour plus d'informations

Mémoire et actualité en Rhône-Alpes :

<http://www.memoireetactualite.org>

Numélys : <http://numelys.bm-lyon.fr>

Arald : www.arald.org

Bibliothèque municipale de Lyon : www.bm-lyon.fr

Infos pratiques :

En ligne en juillet 2016

www.memoireetactualite.org

Contact :

Alizé Buisse

Arald

04 72 00 00 34

a.buisse@arald.org

L'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation est une association financée par la Région Auvergne – Rhône-Alpes et le ministère de la Culture et de la Communication, DRAC Auvergne – Rhône-Alpes.



AUVERGNE – Rhône-Alpes*

* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'État avant le 1er octobre 2016, après avis du Conseil Régional.

